

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Chemical Grade Propylene (ambient), Polymer Grade Propylene (ambient)

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119447103-50-0001, 01-2119447103-50-0002, 01-2119447103-50-0003, 01-2119447103-50-0008, 01-2119447103-50-XXXX

Nom de la substance : propylène

No.-CE : 204-062-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fabrication, Utilisation en tant qu'intermédiaire, Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Utilisation dans la production de polymères, Carburant, Propulseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Borealis AB
S-444 86 Stenungsund, Suède
Téléphone: +46 303 86000

Borealis Polymers Oy
P.O.Box 330, FI-06101 Porvoo, Finlande
Téléphone: +358 9 394900

Borealis Kallo N.V.
Haven 1568, Sint-Jansweg 2, B-9130 Kallo-Kieldrecht,
Belgique
Téléphone: +32 3 570 5211

Fournisseur : Borealis AG
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche
Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

||+1 760 476 3962 (3E), Code d'accès: 336296

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Gaz inflammables, Catégorie 1A
Gaz sous pression, Gaz comprimé

H220: Gaz extrêmement inflammable.
H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Intervention:

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

Stockage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Une évaporation rapide du produit peut provoquer des gelures.
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance : propylène

No.-CE : 204-062-1

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
propène	115-07-1 204-062-1	$\geq 90 - \leq 100$	
propane	74-98-6 200-827-9	$\geq 0 - < 10$	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation : Eloigner du lieu d'exposition.
Se tenir chaudement, se reposer dans l'air frais.
Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
If clothing already frozen and stuck to the skin:
Ne pas enlever les vêtements contaminés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

Lavez les morceaux congelés avec de l'eau tiède.
Ne pas frotter les zones touchées.
Demander conseil à un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion : Pas probable:
Le produit s'évapore facilement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:
Somnolence
Suffocation
L'inhalation peut affecter le système nerveux central.
Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:
Gelure

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Contrôle du système circulatoire, traitement de choc si nécessaire.
Traiter les endroits gelés comme nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche, dioxyde de carbone, mousse et eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Risque d'explosion.
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
La combustion incomplète peut produire:
Monoxyde de carbone

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel.
Laisser brûler si les conditions le permettent.
Refroidir les citernes par arrosage.
Si possible, le container doit être écarté et mis en sécurité.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel.
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Faire attention à l'étalement du gaz au sol (plus lourd que l'air) et à la direction du vent.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Éviter que le produit se répande dans l'environnement et les égouts
Prendre garde à la risque d'explosion.
S'il y a des grandes pertes de produits, contactez les autorités locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser s'évaporer.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Ne PAS utiliser un jet d'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé.
Évitez des fuites en vérifiant régulièrement les vannes, la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : tuyauterie et les joints.
: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Assurer une ventilation adéquate. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Risque forte d'incendie en cas d'une fuite.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Protéger du rayonnement solaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger les réservoirs contre les chocs.

Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Température de stockage recommandée : < 50 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Non applicable

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
propène	115-07-1	VLE 8 hr	500 ppm 875 mg/m3	BE OEL
propane	74-98-6	VLE 8 hr (gaz)	1.000 ppm	BE OEL

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Propylène (ambient)				
Remarques:	N'est pas possible avec les données disponibles.			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Propylène (ambient)		
Remarques:	Non applicable	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Application en système fermé

Veiller à une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Des lunettes de sécurités ou masque de visage.
L'équipement doit être conforme à l'EN 166

Protection des mains

Remarques : Gants de protection contre le froid (p.e. du caoutchouc nitrile).
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
Chaussures de sécurité
Bottes en cuir

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante: Appareil respiratoire autonome.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Eviter que le produit se répande dans l'environnement et les égouts Prendre garde à la risque d'explosion. S'il y a des grandes pertes de produits, contactez les autorités locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Gaz liquéfié, Gaz comprimé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

Couleur	:	incolore
Odeur	:	légère, aromatique
Seuil olfactif	:	69,3 - 203,5 ppm
Point de fusion	:	-185 °C (101,3 kPa)
Point d'ébullition	:	-48 °C (101,3 kPa)
Inflammabilité	:	Extrêmement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	11 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	2 % (v)
Point d'éclair	:	Non applicable, (gazeux)
Température d'auto- inflammation	:	455 °C (1.013 hPa)
Température de décomposition	:	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gazes toxiques et irritants.
pH	:	donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Non applicable (gazeux)
Viscosité, cinématique	:	Non applicable (gazeux)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	0,2 g/l (25 °C)
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	log Pow: 1,77
Pression de vapeur	:	11.580 hPa (25 °C)
Densité relative	:	Non applicable (gazeux)
Densité de vapeur relative	:	1,4 (Air = 1.0)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Poids moléculaire : 42,08 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Prendre garde à la risque d'explosion.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Des bases fortes
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propène:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Non pertinent
(gazeux)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Non pertinent (gazeux)

propane:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: étude technique non faisable (gazeux)

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 1.443 mg/l
Durée d'exposition: 15 min
Symptômes: Dépression du système nerveux central
Remarques: Toxicité aiguë: faible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: étude technique non faisable (gazeux)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propène:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Rat (mâle)
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Remarques: Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

propane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif
Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

mutagènes

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Résultat: négatif
Remarques: Références croisées

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propène:

Espèce : Rat
: 10.000 ppm
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Remarques : négatif

propane:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propène:

Effets sur la fertilité : Voie d'application: Inhalation (gaz)
Remarques: Aucune réaction secondaire.

Incidences sur le développement du fœtus : Voie d'application: Inhalation
Symptômes: Aucune réaction secondaire.

propane:

Incidences sur le développement du fœtus : Toxicité maternelle générale: NOAEL: 12.000 ppm
Tératogénicité: NOAEL F1: 12.000 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 422

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : En cas d'inhalation absorbé dans le corps.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

propène:

Toxicité pour les poissons : CL50 : 51,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: QSAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)): 28,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: QSAR

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (l'algue): 12,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: QSAR

NOEC (l'algue): 4,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: QSAR

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Valeur de toxicité chronique: 5,3 mg/l
Durée d'exposition: 30 jr
Méthode: QSAR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Valeur de toxicité chronique: 3,1 mg/l
Durée d'exposition: 16 jr
Espèce: Daphnia sp. (Daphnie sp.)
Méthode: QSAR

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 39,55 mg/kg
Durée d'exposition: 28 jr
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

propane:

Toxicité pour les poissons : CL50 : 49,47 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Court terme
Méthode: QSAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)): 27,14 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Court terme
Méthode: QSAR

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : 11,89 mg/l
Méthode: QSAR

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Remarques: donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

propène:

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable.

propane:

Biodégradabilité : Méthode: QSAR
Remarques: Facilement biodégradable.

Élimination physico-chimique : Remarques: Dégradation photochimique facile en réagissant avec les radicaux OH et l'ozone.
Durée de vie atmosphérique estimée: env. 14 jours

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

propène:

Bioaccumulation : Remarques: Bioaccumulation inattendue: Coefficient de partage (n-octanol/eau) log Pow < 3.

propane:

Bioaccumulation : Remarques: Bioaccumulation inattendue: Coefficient de partage (n-octanol/eau) log Pow < 3.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

propène:

Mobilité : Milieu: Sol
Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.,
Le produit s'évapore facilement à l'air.

propane:

Mobilité : Milieu: Sol
Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.,
Coefficient de partage (n-octanol/eau) log Kow < 3., Le produit s'évapore facilement à l'air.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambiant)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

supplémentaire

connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : UN 1077

IMDG : UN 1077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : PROPYLENE

IMDG : PROPYLENE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 2

IMDG : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 2F

Numéro d'identification du

danger : 23

Étiquettes : 2.1

Code de restriction en tunnels : (B/D)

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé

Étiquettes : 2.1

EmS Code : F-D, S-U

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(ont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie		Quantité 1	Quantité 2
P2	GAZ INFLAMMABLES	10 t	50 t

Autres réglementations:

donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle
BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propylène (ambient)

Version 6.0

Date de révision: 29.04.2024

Date précédente: 31.05.2022

formation	de formation appropriées à l'intention des opérateurs. Formation régulière de tous les employés impliqués dans le transport de matières dangereuses (conformément au chapitre 1.3 de l'ADR).
Autres informations	: Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
Editeur	: Borealis, Group Product Stewardship
Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	: Chemical Safety Report, Propene. Lower Olefins and Aromatics REACH Consortium, 2022 International Chemical Safety Card, Propylene, Nov. 1998, updated 2007 (http://www.inchem.org/documents/icsc/icsc/eics0559.htm)

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.